

# Parlons immigration en 30 questions

François Héran

nouvelle  
édition



La  
**documentation**  
Française

# Sommaire

---

Panorama .....	5
----------------	---

*L'auteur présente le sujet, son actualité, et l'illustre de faits, de lois, de chiffres, de comparaisons internationales*

Questions-réponses .....	29
--------------------------	----

*1 question = 1 double-page de réponse*

Étranger, immigré : quelle différence ? .....	30
Combien d'immigrés en France ? .....	32
Combien de «secondes générations» ? .....	34
Comment mesurer les flux migratoires ? .....	36
Combien d'entrées en France chaque année ? .....	38
Qu'y a-t-il dans le solde migratoire ? .....	40
Entrer et séjourner dans l'UE, à quel titre ? .....	42
Peut-on chiffrer l'immigration illégale ? .....	44
Depuis quand la France est-elle un pays d'immigration ? .....	46
D'où viennent les immigrés ? .....	48
Où vivent aujourd'hui les immigrés ? .....	50
Pourquoi migrer ? .....	52
Migrations forcées ou migrations libres ? .....	54
Le changement climatique déclenche-t-il des migrations ? .....	56
Où vont les étudiants internationaux ? .....	58
Peut-on quitter son pays pour s'établir où l'on veut ? .....	60
Demander l'asile : pourquoi, où, comment ? .....	62
L'Europe, terre d'asile ? .....	64
Que donnerait l'ouverture des frontières ? .....	66

L'Europe a-t-elle une politique migratoire commune ? .....	68
Droit du sang ou droit du sol ? .....	70
La France accepte-t-elle la double nationalité ? .....	72
Les « statistiques ethniques » sont-elles légales ? .....	74
La France se passerait-elle des immigrés ? .....	76
Peut-on prévoir les migrations ? .....	78
Les Subsahariens en route vers l'Europe ? .....	80
Sait-on ce que coûte l'immigration ? .....	82
La France serait-elle aussi féconde sans l'immigration ? .....	84
Quel sens au « grand remplacement » ? .....	86
La traite esclavagiste, une forme de migration ? .....	88
Le racisme peut-il être systémique ? .....	90
Quels critères d'intégration ? .....	92
L'intégration en panne ? .....	94
 @ vous la parole .....	97

*Une interaction avec les internautes de vie-publique.fr : la mise en ligne, lors de la parution de l'ouvrage, des réponses à une sélection de questions*

Bibliographie et sitothèque .....	105
-----------------------------------	-----

*Pour aller + loin : les principaux livres et sites internet*

**|| Crise des réfugiés et impact sur la demande d'asile, fermeture des frontières pour lutter contre la Covid-19, ces évènements ont marqué l'actualité de l'immigration. Sans simplifier les réalités complexes et en dissipant les idées reçues, on puisera à bonne source les données qui établissent les ordres de grandeur du phénomène migratoire et on replacera l'immigration en France dans un contexte européen et mondial. ||**

### **■ La migration, un objet multidisciplinaire, une réalité mouvante, toujours difficile à saisir**

La migration internationale est un phénomène complexe, de nature à la fois démographique, géographique, juridique, économique, sociologique et politique. Outre les disciplines centrées sur chacune de ces dimensions, l'étude des migrations mobilise toujours plus l'histoire, l'anthropologie, l'archéologie, la philosophie morale et politique, la psychologie sociale, la santé publique, l'épidémiologie et, plus récemment, la climatologie... Un éventail aussi large ne permet pas de bâtir une « science des migrations » qui serait unifiée, d'autant que les multiples facettes du phénomène varient fortement d'un pays à l'autre.

Par définition, la migration internationale est une réalité mouvante. Elle n'a pas la régularité des séries annuelles de naissances et de décès, elle ne cesse de réservoir des surprises, comme l'a montré en 2015 la « crise européenne des réfugiés », encore appelée « crise des migrants ».

On peut certes approcher les migrations par des méthodes qualitatives. On dispose désormais d'observations prolongées sur les parcours individuels et familiaux, les stratégies de survie ou d'insertion, les interactions aux guichets, le travail des humanitaires, les pratiques d'hospitalité ou de rejet, etc. En restituant les expériences vécues par tous les acteurs de la migration, ces études permettent de saisir le décalage souvent considérable qui sépare la parole officielle de la réalité des pratiques. Elles éclairent ce que des politistes américains (James Hollifield et son école) ont appelé le *policy gap*, à savoir le fossé qu'on observe régulièrement entre les objectifs des politiques (qui sont souvent des objectifs chiffrés) et leur réalisation sur le terrain, un fossé que le législateur tente désespérément de combler par une inflation de lois visant à durcir les conditions d'admission au séjour ou d'accès à la citoyenneté (une loi tous les seize mois en moyenne en France, depuis 1993).

L'approche quantitative, qui consiste d'abord à prendre la mesure du phénomène migratoire, ne doit pas pour autant être négligée. Ses véritables proportions

doivent être rétablies en pratiquant les comparaisons nécessaires dans le temps et dans l'espace. Qu'il s'agisse des politiques migratoires ou de la place que doit occuper la migration dans nos sociétés, les interrogations débattues dans l'espace public sont souvent de nature quantitative.

Citons les plus communes : y a-t-il trop d'immigrés ? Avons-nous les « capacités d'accueil » suffisantes ? Font-ils assez d'efforts pour s'intégrer ? Quel sera l'impact de leur taux de fécondité sur les « équilibres démographiques » du pays ? Quel est le pourcentage de demandeurs d'asile déboutés qui restent sur place ? Et ainsi de suite. Plusieurs sondages les soumettent régulièrement à l'avis du public (cf. p. 95).

Il est important de recadrer les débats car on peut impressionner le profane à bon compte en maniant quelques chiffres absous. Une erreur classique des démographes amateurs consiste à projeter pour les décennies suivantes les écarts actuels de fécondité entre immigrés et natifs et à oublier de prendre en compte la convergence des comportements, qui est une tendance parfaitement attestée (cf. p. 85).

Une autre pratique consiste à manier des chiffres absous pour impressionner l'opinion, là où la mesure du phénomène et sa juste comparaison internationale nécessitent des chiffres relatifs, c'est-à-dire rapportés à la population de chaque pays.

Ainsi, dans un domaine apparemment différent, la pandémie de Covid-19 nous a appris que la progression de la contamination ne se mesure pas au nombre absolu de cas mais au « taux d'incidence », c'est-à-dire au nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants dans une période donnée – équivalent exact du taux d'immigration en démographie (proportion de nouveaux entrants en l'espace d'un an). Quand on passe des chiffres absous aux chiffres relatifs, le classement des départements ou des pays est alors évidemment modifié.

### Allemagne, Espagne, France : trois logiques migratoires

L'évolution comparée des soldes naturels et des soldes migratoires d'un pays européen à l'autre est riche d'enseignements (figure ci-contre).

En Allemagne, le solde naturel devient négatif dès 1972 : la fécondité baisse, les décès sont plus nombreux que les naissances. Premier pays du monde à entrer durablement dans ce nouveau régime démographique, sa population continue de croître, mais uniquement par le jeu des migrations. Dans les années 1960-1972, l'immigration de travail supposée ne pas durer vient surtout de l'Europe du Sud et de la Yougoslavie ; elle s'interrompt brièvement dans les années de récession économique. Mais en 1973, à la suite de la guerre du Kippour et du quadruplement des prix du pétrole, les autorités allemandes suspendent l'immigration économique.



# Questions- réponses

# Étranger, immigré : quelle différence ?

## Étranger : un statut ; immigré/immigré : un parcours

Est *étrangère* toute personne vivant dans un pays sans en avoir la nationalité. C'est un statut juridique. Est *immigrée* toute personne ayant sa résidence habituelle dans un pays où elle n'est pas née. C'est une situation de fait. La durée de séjour minimale est d'au moins un an. Entre trois et douze mois, on parle de migration *temporaire*. En-deçà, ce n'est qu'un voyage international.

Contrairement à une idée tenace, la naturalisation ne fait pas disparaître les immigrés des statistiques : ils continuent de compter comme tels s'ils changent de nationalité.

## Deux définitions de l'immigré : large et restreinte

La distinction entre pays de naissance et pays de résidence est un critère simple : elle ne requiert aucune donnée sur la nationalité et elle évite les doubles comptes (on naît dans un seul pays). Toutefois, dans une définition plus stricte, conçue aux États-Unis et diffusée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), on n'inclut pas parmi les immigrés les personnes nées à l'étranger qui avaient déjà la nationalité du pays d'accueil avant de migrer. Sont donc immigrées *stricto sensu* les personnes nées étrangères à l'étranger et vivant dans le pays d'accueil depuis un an au moins. Une définition adoptée en France en 1991 par la statistique publique et les organismes de recherche. Quant au mot *immigrant*, d'usage rare en français, il est synonyme d'*immigré*, mais s'emploie plutôt dans le contexte d'une migration en cours.



### Deux distinctions : étranger/français, immigré/natif

»»» Selon l'Insee, 37 % des immigrés vivant en France avaient la nationalité française en 2019. C'est un contresens d'opposer les immigrés aux Français : on peut seulement distinguer les étrangers des nationaux, ou les immigrés des natifs. Le Conseil constitutionnel a rappelé, en août 1993, que l'État pouvait traiter différemment l'étranger du national, par exemple pour contrôler les titres de séjour. Les citoyens français, en revanche, ont tous les mêmes droits, qu'ils soient natifs ou immigrés.

### Un vocabulaire en débat

»»» En France, on a longtemps parlé des « émigrants » pour désigner les immigrés. Le défunt SSAÉ était le « Service social d'aide aux émigrants » car on adoptait le point de vue du pays de départ, comme on le fait aujourd'hui encore en parlant des « exilés ». Le sociologue Abdelmalek Sayad (1933-1998) a dénoncé cet usage et souligné la double condition du migrant : émigré pour le pays d'origine, immigré pour le pays de destination. En 2015, la presse a qualifié les demandeurs d'asile syriens et afghans de « migrants ». Les associations préfèrent parler d'« exilés ».

### À la fois immigré, Français et Premier ministre

»»» Valéry Giscard d'Estaing, né en 1926 en Allemagne d'un fonctionnaire français qui administrait la Ruhr, était Français de naissance. Ses parents l'ayant emmené jeune en France, il était immigré au sens large mais pas au sens strict. C'est le cas, en revanche, de Manuel Valls. Né en 1962 à Barcelone de parents espagnols, vivant en France depuis l'enfance, naturalisé en 1982, il a montré qu'on pouvait être à la fois immigré, Français et Premier ministre.

# Combien d'immigrés en France ?

## **10,2 % de la population sans les immigrés nés Français, 12,7 % avec eux**

En 2020, selon les estimations de l'Insee, 12,7 % des habitants de la France sont nés à l'étranger, y compris les Français de naissance. Sans ces derniers, les immigrés au sens strict du terme sont 6,8 millions pour 67,3 millions d'habitants, soit 10,2 % de la population. On peut relever ce taux à 11 % pour tenir compte des irréguliers installés en France depuis au moins un an.

## **Moins que dans la plupart des pays occidentaux**

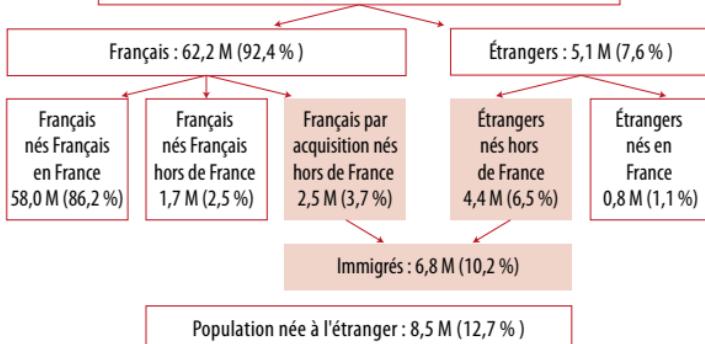
12,7 % de résidents nés à l'étranger, c'est moins que dans les grands pays industrialisés : Australie (30 %), Suisse (30 %), Canada (21 %), Suède (20 %), Autriche (19 %), Allemagne (16 %), États-Unis (15 %), Royaume-Uni (14 %), Espagne (15 %), Pays-Bas (13 %). C'est plus qu'en Italie (10 %), mais loin des deux extrêmes que sont les pays du Golfe (70 % !) et les « géants démographiques » : Chine, Inde, Brésil, Indonésie (moins de 1 %). Les écarts sont tels qu'il est impossible d'en déduire une proportion optimale d'immigrés : ce concept n'est pas scientifique mais politique.

## **Les femmes désormais à parité avec les hommes**

Les immigrés vivant en France comptent 51,5 % de femmes, contre seulement 44 % en 1975. Cette progression est due à trois facteurs : l'arrêt de l'immigration de travail en 1974, la poursuite du regroupement familial depuis, et l'autonomie croissante des femmes dans la décision de migrer.

## Français, étrangers et immigrés en 2020

Population totale en 2020, métropole et Outre-mer : 67,3 M (100 %)



Source : Insee, estimations de population, en millions d'habitants, d'après l'enquête annuelle de recensement.

## Stock ou flux ? Une distinction majeure en démographie

➤➤➤ Lors du débat sur la loi « Asile et immigration », en avril 2018, Serge Letchimy, député de la Martinique, dénonça l'application aux immigrés du mot « stock », qui évoquait à ses yeux les captifs « stockés dans les cales des négriers », comme dans l'album de Tintin, *Coke en stock* (1958). En fait, c'est un terme technique employé par les démographes du monde entier. L'ONU met en ligne deux bases de données : International Migrant Stock et International Migration Flows. Ces termes ne sont pas réservés aux immigrés. Une population recensée à un instant  $t$  est un stock ; les entrées et sorties qui l'alimentent chaque année sont des flux, qu'il s'agisse de naissances ou de décès, d'immigrations ou d'émigrations.



# Pourquoi migrer ?

## **Mille raisons de ne pas migrer**

Dans la majorité des cas, de multiples obstacles dissuadent la migration : coût du voyage ou du passage, coût de l'information, faible reconnaissance des diplômes et des compétences, obstacle de la langue, liens familiaux et sociaux, attachement à sa patrie et à sa culture. Sans oublier les politiques migratoires des États.

## **Les migrations ne suivent pas une pente naturelle**

Pour Adam Smith (1723-1790), le fondateur de l'économie libérale, les migrants rétablissent spontanément l'équilibre entre contrées pauvres et contrées riches. Or les bases de données bilatérales croisant pays d'origine et pays de destination invalident ce modèle « gravitaire » de vases communicants. Ce ne sont pas les pays les plus pauvres ou les plus féconds qui émigrent le plus mais les pays à mi-chemin de l'échelle du développement : Mexique, Maghreb, Turquie, Balkans, pays baltes, Albanie, Géorgie, Vietnam, etc., dont les ressortissants sont déterminés à surmonter les multiples obstacles à la migration.

## **L'émigration est sélective**

À l'échelle individuelle, l'espérance de gain compte, mais aussi la volonté de placer au mieux son capital humain ou celui de ses enfants. La migration est sélective : ce sont les plus dynamiques qui partent, plutôt les jeunes éduqués et informés, avec un avantage pour les jeunes hommes sans charge de famille. L'aspiration à migrer ne suffit pas ; encore faut-il avoir les moyens de ses aspirations.



### Le rapport Massey : six théories de la migration

»»» Dans les années 1993-1998, un comité de l'Union internationale des démographes piloté par Douglas Massey a dressé une revue critique des théories de la migration internationale qui a connu jusqu'à nos jours un vif succès. Six théories se dégagent :

1. Selon la *théorie néoclassique* de Becker et Todaro (années 1960), on migre en fonction des écarts de gains entre origine et destination. Le migrant renforce ainsi son capital humain.
2. Pour la *nouvelle théorie économique de la migration* (Stark, années 1990), l'unité de décision est la famille, attentive aux succès économiques des familles qui ont déjà migré.
3. La théorie de la *segmentation du marché du travail* (Piore 1979) souligne le besoin chronique des pays industriels en main-d'œuvre vulnérable et flexible, pour contourner les rigidités des professions protégées.
4. Selon la théorie des *systèmes mondiaux* développée par Saskia Sassen, le capitalisme des « villes globales » détruit les économies locales (extraction de métaux rares, par exemple) et diffuse les outils qui facilitent l'exode des déracinés.
5. La théorie du *capital social* insiste sur le rôle décisif des solidarités familiales dans la création de filières durables.
6. La théorie de la *causalité cumulative* soutient que tous ces facteurs agissent en boucle pour perpétuer les migrations.

### La réaction des politistes : et l'État dans tout ça ?

»»» Jugeant les théories 1 et 2 trop *micro* et les théories 3 et 4 trop *macro*, Massey défend l'approche *méso* des théories 5 et 6, qu'il a testées dans le cadre de son observatoire mexicain. Les critiques sont venues surtout des politistes (Joppke, Hollifield) qui reprochent à ces théories de négliger le rôle des États, revenu en force à partir de 2015 lors de la « crise européenne des réfugiés ».